

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PAUL MONT PENIT du 14 mars 2016

*Date de convocation : 10 mars 2016*

Présents : Mrs CROCHET Philippe, DUPÉ Jean-Yves, Mmes METAYE Marie-Céline, BACHRA Françoise, Mrs BESSON Gaëtan, GACHENOT Marc, BONNIN Frédéric, BOURGET Harold, SOCHARD Alain, RIVALIN Henri.

Absents excusés : Mr PONTTHOREAU Joël  
Absent : Mme GUERIN Elisabeth

Mme BACHRA Françoise a été élue secrétaire.

## 1) Installation du Conseil Municipal des Jeunes

Après délibération, le Conseil Municipal a installé officiellement le Conseil Municipal des Jeunes suite à l'élection qui a eu lieu le 29 janvier 2016.

Ont été élus : BOURGET Tegwen, RADOUX Thomas, PINEAU Gabrielle, ESCALIER DES ORRES Louane et LACHKAR Liza

## 2) Plan Local d'Urbanisme : arrêt du projet

Le Conseil Municipal a statué sur le projet du Plan Local d'Urbanisme et de ce fait a décidé de présenter ledit projet de PLU, pour avis comme l'exige la réglementation, au Préfet de la Vendée, aux services de l'Etat (DDTM en particulier) ainsi qu'aux autres personnes publiques associées (Région, Département, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie...). A l'issue d'un délai de 3 mois durant lequel ces différents interlocuteurs ont un avis à émettre sur ce projet, il sera programmé la réalisation d'une enquête d'utilité publique.

Le dossier sera consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

## 3) Demande de fonds de concours 2016

Le Conseil Municipal va solliciter la Communauté de Communes du Pays de Palluau pour l'attribution d'un fonds de concours pour l'année 2016, à hauteur de 23.304 € se rapportant aux travaux neufs de voirie. Le marché de ces travaux s'élève à 56.565 € H.T. Aucune autre subvention ne peut être sollicitée étant entendu que le Département de la Vendée a supprimé les aides financières qu'il versait auparavant aux communes pour leurs travaux de grosses réparations en matière d'infrastructures routières.

## 4) Convention de groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Pays de Palluau

A l'unanimité, il a été décidé de signer une convention de groupement de commandes à intervenir entre la Communauté de Communes du Pays de Palluau et ses communes membres souhaitant y adhérer, selon une famille d'achat définie dans cette convention. Chaque commune devra en particulier définir ses besoins selon la liste de famille proposée, définir une enveloppe financière prévisionnelle, élaborer conjointement un cahier des charges et analyser les offres.

## 5) Vote des subventions 2016

Le Conseil Municipal a voté l'attribution des subventions aux associations communales, intercommunales, aux établissements scolaires et autres associations à but lucratif ou sportives. Le montant 2016 s'élève à 7.740 €.

Fait à St Paul Mont Penit le 17 mars 2016  
Le Maire,  
Philippe CROCHET

